

## UNE ECOLE EN SANTE ...

FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS ET RELEVER LES NOUVEAUX DEFIS QUI SE PRESENTENT

PARTAGE D'EXPERIENCES DU RESEAU SUISSE D'ECOLES EN SANTE - 14 MARS 2007

MEDIATION SCOLAIRE ET ROLE DU MEDIEATEUR DANS L'ETABLISSEMENT

**ATELIER 4 – IGOR ROTHENBÜHLER, LAUSANNE**



En trente ans d'existence au sein de l'école vaudoise, la médiation scolaire a connu de nombreuses évolutions. Elle a été imaginée pour faire face aux difficultés vécues par les élèves de l'enseignement secondaire, dont les brusques changements sociétaux ont contribué à accroître la complexité. La médiation visait à rapprocher l'univers des élèves et celui des adultes de l'école ainsi que la création de ponts entre leurs univers de significations et de valeurs respectifs. Notamment pratiquée dans le cadre d'un soutien individualisé aux élèves en difficulté, la médiation scolaire vise principalement la restauration des liens et de la qualité de la vie relationnelle à l'école. Le développement de l'interdisciplinarité dans l'accompagnement des élèves et notamment celui des équipes de santé a contribué à inscrire l'activité des médiateurs scolaires dans une politique explicite de prévention et dans une action en réseau. L'école se trouve aujourd'hui face de nouveaux défis liés à une évolution de nombreux cadres de socialisation et notamment du rapport à l'autorité, face à la nécessité de maintenir ou de recréer les conditions d'une écoute et d'un respect mutuel entre élèves et enseignants et de préserver un climat d'apprentissage favorable. Ces difficultés auxquelles l'école est confrontée de manière croissante impliquent de se doter d'un dispositif de médiation reposant sur une pluralité d'acteurs dont l'action est hautement coordonnée. La médiation scolaire devient ainsi une activité collective au sein de l'école, activité face à laquelle les médiateurs jouent un rôle privilégié mais non exhaustif.

En concordance avec les logiques de promotion de la santé à l'école et celles de l'accompagnement interdisciplinaire des élèves en difficulté, la médiation scolaire joue un rôle particulièrement significatif au niveau de la prévention secondaire, en intervenant, prioritairement auprès des élèves, en cas de troubles individuels ou collectifs. Ainsi, la médiation scolaire est pensée comme un dispositif qui fait appel à la coopération entre tous les acteurs scolaires en vue de repérer les formes d'émergence de la violence, les comportements à risque ou la mise en échec d'élèves ou de groupes d'élèves et de mettre en oeuvre des réponses concrètes aussi tôt que possible avec les acteurs concernés. Son double objectif est d'interrompre la dégradation des situations individuelles, des relations et du climat et de préserver et reconstituer les ressources des acteurs impliqués et de l'école en général. Le médiateur scolaire joue un rôle dans l'activation des dispositifs à cet effet, à partir du moment où il est sollicité ou en sollicitant lui-même les acteurs impliqués à bon escient. Le cadre offert aux personnes en difficulté est suffisamment sécurisant pour permettre d'exprimer une difficulté même embarrassante, de permettre à des acteurs soutenant des points de vue antagonistes de les confronter, de reposer les valeurs et les ressentis en jeu et de co-construire des pistes de résolution des problèmes dans un climat de confiance réciproque.

La médiation scolaire vise une amélioration du climat d'apprentissage à partir des difficultés réelles vécues notamment par les élèves. Ecouter ou même accompagner des élèves à se rencontrer n'est pas un but en soi pour la médiation. L'important dans la création d'espaces de dialogue, c'est que les conflits personnels ou interpersonnels émergent et soient traités par les acteurs. Eviter les conflits risque de conduire à la violence mais quand l'espace du conflit émerge, la violence n'a plus nécessairement lieu d'être du fait que la réalité pathogène peut apparaître et on peut y envisager des solutions. Si un travail d'écoute et de coopération n'est pas possible entre les protagonistes d'une situation tendue ou conflictuelle, chaque personne ou groupe risque de rester enfermé dans ses propres représentations et de tenter d'imposer ses propres solutions.

Le rôle de la médiation est de permettre à l'information de circuler mais aussi de créer des espaces où les élèves et les enseignants peuvent exprimer leur responsabilité. Admettre sa propre responsabilité permet de retrouver le pouvoir d'agir sur la situation et sur soi-même. La médiation scolaire dépasse donc l'appui individuel apporté aux élèves en difficulté. Elle nécessite d'instaurer dans l'école des espaces au sein desquels des élèves de tous niveaux et des adultes de tous âges puissent parler de ce en quoi ils sont impliqués dans une situation de violence ou d'exclusion, de ce qu'ils font, de ce qu'ils ne font pas, de leur possibilité d'agir sur la situation. Pour ce faire, il est nécessaire de sortir d'une posture de victime, que l'on se sente victime d'autres jeunes, du maître ou de la maîtresse, de ses parents, etc. Cette forme de médiation n'est pas le fait des seul-e-s médiatrices et médiateurs mais repose sur une collaboration intense avec les membres de l'équipe de santé, la direction et les maîtres notamment. La création d'espaces de médiation et la proposition de cadres favorisant l'explicitation des difficultés respectives et la construction de solutions collectives nécessite une intelligence collective et l'engagement d'une équipe dans une perspective interdisciplinaire.

L'atelier est construit selon une approche participative et une méthodologie d'animation non directive, tenant compte des attentes et des perspectives des participants. Après une brève présentation des cadres méthodologiques et théoriques sur lesquels reposent la présentation de la médiation scolaire ainsi que des ancrages disciplinaires de l'animateur, les participants définissent en concertation avec l'animateur les points sur lesquels la discussion est centrée. L'objectif de l'atelier est de confronter les pratiques des participants à l'approche présentée en vue d'en retirer les attitudes et les pratiques utiles dans les contextes de travail de ces derniers. Cet exercice peut passer par un travail en sous-groupes selon la dynamique de l'atelier, mais n'en fait pas nécessairement l'objet.

**Bibliographie** ... en rapport avec les fondements de la médiation scolaire vaudoise :

**Martin, J. & Kilcher, L.-R.** *L'expérience vaudoise des médiateurs scolaires : Accueillir et conseiller les élèves en difficulté.* – Lausanne : ISPA Presse, 1992.

**Narring, F. & Michaud P.-A.** *Etude sur les attentes des élèves par rapport au médiateur scolaire.* – Lausanne : IUMSP (Raisons de santé no. 24), 1998.

*Pour situer la médiation scolaire par rapport aux théories de la médiation générale :*

**Guillaume-Hofnung, M.** *La médiation.* – Paris : PUF (coll. Que-sais-je ?), 1995

**Six, D.** *Le temps des médiateurs.* – Paris : Ed. du Seuil, 1990.

*Pour aborder les notions anthropologiques et philosophiques fondant la présente conception de la médiation scolaire :*

**Bruner, J.** *L'éducation, entrée dans la culture : Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle.* – Paris : Retz, 1996.

**Buber, M.** *La relation, âme de l'éducation ?* – Paris : Ed. Parole et Silence, 2001.

**Rojzman, C.** *Savoir vivre ensemble.* – Paris : La Découverte (coll. Essais), 2001.